



Projet Pédagogique  
du  
Centre de Vie Enfantine  
Le Carrousel

Nyon, Janvier 2024

# Table des matières

Introduction .....	2
Historique et missions .....	2
Missions institutionnelles .....	3
Méthodologie du Projet Pédagogique.....	3
La démarche.....	4
L'accueil .....	5
Le premier accueil.....	5
L'accueil au quotidien et les retrouvailles .....	7
L'alimentation .....	8
Le sommeil.....	10
Les soins .....	12
Le jeu.....	13
Dans tous les espaces et dans tous les groupes .....	13
Jeux et activités libres .....	14
Jeux et activités structurés .....	14
Aménagement et matériel.....	14
Développement durable .....	15
Conclusions et remerciements .....	16

# Introduction

## Historique et missions

### Historique du CVE Le Carrousel

Dans les années 70, en envisageant la construction de la Maison du Personnel, dans le bâtiment situé à côté de l'hôpital du district de Nyon, les membres de la fondation privée qui gère l'hôpital réfléchissent à l'ouverture d'une structure qui pourrait accueillir les enfants du personnel.

La réflexion se porte sur les constats suivants :

- ✓ le personnel paramédical et hôtelier est stable et de qualité,
- ✓ l'activité de ce personnel est profitable à l'hôpital,
- ✓ travailler avec des horaires irréguliers à un impact sur la qualité du travail de la mère, qui n'a pas la certitude que son enfant est en toute sécurité lorsqu'elle est à l'hôpital,
- ✓ lorsque la maman travaille de 7h à 19h, il est difficile de trouver un mode de garde pour l'enfant.

Il est envisagé d'ouvrir une structure avec une grande amplitude horaire destinée aux enfants dès 10 jours jusqu'à 6 ans offrant ainsi la possibilité de les accueillir au Carrousel selon le planning irrégulier de la maman. Cette garderie sera ouverte toute l'année sauf les jours fériés officiels et les week-ends

En octobre 1973, s'ouvre la Maison du personnel abritant des chambres de garde, des studios, des salles de réunion pour les collaborateurs et la crèche Le Carrousel.

A cette époque Le Carrousel est considéré comme une unité d'exploitation de l'Hôpital du district de Nyon. Elle est dirigée par une directrice secondée par le directeur de l'hôpital qui représente la fondation.

La priorité d'accueil est donnée aux enfants des collaborateurs. Les enfants dont les parents résident à Nyon y ont également accès.

Du personnel qualifié (nurses et jardinières d'enfants) est engagé pour s'occuper des enfants qui ont entre 6 semaines et 6 ans. Il y a deux possibilités d'accueil : la crèche (6h45 à 19h) et le jardin d'enfants dès 4 ans (matin ou après-midi)

Le Carrousel « tourne » grâce à :

- ✓ l'écolage des parents,
- ✓ les dons des entreprises telles que Galenica SA, Placette, Migros, Coop Pfister, Pro Juventute, Mutuelle Vaudoise, Johnson et Johnson, etc.,
- ✓ une petite subvention de la Ville de Nyon et de l'état de Vaud,
- ✓ de nombreux donateurs privés,
- ✓ diverses actions (concerts, kermesses, etc.).

Depuis toutes ces années, beaucoup de changements sont survenus. En effet, plusieurs directions se sont succédées et il y a eu également des changements dans le personnel. Le Jardin d'enfants a disparu pour laisser la place à une unité de 16 écoliers. La capacité d'accueil est de 60 puis 65 places réparties en quatre groupes (Nurserie, Trotteurs, Grands et Ecoliers).

La crèche Le Carrousel est gérée par l'Association de Soutien des Hôpitaux de l'Ouest Lémanique (ASHOL), dont le but est d'apporter son soutien aux activités du Groupement Hospitalier de l'Ouest lémanique (GHOL).

Depuis 2008, une convention qui régit les modalités de l'accueil, le prix de pension ainsi que les critères d'accès aux places est conclue entre la Municipalité de Nyon et l'ASHOL.

La structure est subventionnée par le réseau Nyonnais de l'accueil de jour des enfants de la Ville de Nyon. Dès lors, Le Carrousel n'est plus considéré comme une unité de l'hôpital mais comme un service autonome.

L'ASHOL en a la gestion qu'elle délègue au responsable des ressources humaines du GHOL. Celui-ci est le président de la crèche.

En 2014, la crèche Le Carrousel a changé son nom pour devenir le « Centre de Vie Infantile Le Carrousel » (CVE)

En janvier 2019, le CVE quitte le bâtiment du Corjon et emménage dans le nouveau quartier des Saules au rez-de-chaussée d'un immeuble.

La capacité d'accueil passe de 65 à 112 enfants par jour répartis en huit groupes (3 groupes de bébés, 2 groupes de Trotteurs, 1 groupe Multi-âge et 2 groupes de Grands). Les Ecoliers quittent le CVE en juillet 2019.

## Missions institutionnelles

Le CVE a pour missions :

- ✓ d'accueillir des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école primaire, en accueillant prioritairement les enfants dont les parents travaillent au GHOL, puis les enfants des familles domiciliées au sein du réseau,
- ✓ d'offrir aux familles un cadre sécurisant et chaleureux pour leurs enfants,
- ✓ d'accompagner chaque enfant dans son développement, dans l'apprentissage de son autonomie et la construction de l'estime de soi,
- ✓ d'offrir un encadrement qui garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant,
- ✓ de soutenir et accompagner les parents dans leurs choix éducatifs (co-éducation),
- ✓ de repérer, aider et inclure l'enfant en difficulté.

Le Projet pédagogique de l'institution se doit donc de répondre à ces missions préalablement définies.

## Méthodologie du Projet Pédagogique

Dans une démarche largement participative, le Projet Pédagogique du CVE Le Carrousel est l'aboutissement de plus de 2 ans de séances hebdomadaires et mensuelles avec l'ensemble de l'équipe éducative (Educatrice de l'Enfance, Assistant Socio-Educatifs, Auxiliaires, Apprentis ASE et Stagiaires) et l'équipe de direction.

Le Projet Pédagogie du CVE Le Carrousel se veut un document lisible et compréhensible par tous, quel que soit son niveau de formation initiale.

Il est transversal et pensé, par thème, pour tous les groupes (des Bébés aux Grands en passant par les Trotteurs et le Multi-âge). Chaque membre de l'équipe éducative s'adapte à chaque enfant dans le respect de son développement.

L'acte pédagogique qui découle d'aspects plus théoriques est en tout temps décrit, ce qui devra à terme faciliter sa mise en place par tous.

Enfin, son approche facilitée en fait un document largement évaluable.

## La démarche

Dans un premier temps, lors d'un colloque institutionnel, l'équipe du CVE a mis en commun les valeurs institutionnelles importantes qui sont le « fil rouge » de notre projet pédagogique :

- ✓ respecter l'enfant et sa famille,
- ✓ respecter le rythme de l'enfant,
- ✓ offrir un environnement propice à la découverte et au développement de « l'estime de soi »,
- ✓ garantir la sécurité physique et affective de l'enfant,
- ✓ assurer une continuité tout au long de la vie de l'enfant dans l'institution,

Nous avons ensuite défini les différents items que nous voulions voir apparaître dans le projet :

- ✓ Accueil,
- ✓ Jeux,
- ✓ Soins,
- ✓ Alimentation,
- ✓ Sommeil,
- ✓ Développement durable

Dans un deuxième temps, un référent pédagogique a été défini dans chaque groupe d'accueil de l'institution pour constituer le groupe « Projet pédagogique ».

Il a été nécessaire de mettre à plat les pratiques éducatives existantes au travers de différents items, d'évaluer leur pertinence en se référant à des concepts pédagogiques fondamentaux et aux valeurs que nous voulons mettre en avant dans l'institution.

Ce groupe a également réfléchi et a dû adopter des postures méta dans le but d'inscrire l'action acquise dans l'ensemble des actions menées au sein de l'Institution.

Des retours réguliers de l'avancement du travail ont été faits à l'ensemble de l'équipe éducative lors des colloques institutionnels mensuels. Ces colloques furent souvent l'occasion de démarrer un nouveau thème pour assurer l'avancement de la démarche.

Les difficultés ont été de trouver des consensus tout au long de ce travail, d'accepter de remettre en question les pratiques éducatives déjà mises en place pour en adopter d'autres plus pertinentes ou plus en lien avec les missions de l'institution.

Les référents pédagogiques ont dû mener une double mission qui était à la fois de communiquer de façon ascendante dans le groupe « pédagogique » et descendante pour donner de l'information et faire valider dans leur groupe les décisions prises.

Ils seront à terme garant de l'application de ce projet tout en assurant la continuité réflexive de ce travail jamais abouti. Ce qui est le sens et l'essence même d'un Projet Pédagogique Institutionnel.

L'écrit final a ensuite été lu individuellement par l'ensemble du personnel et nous avons tenu compte des appréciations et des niveaux d'incompréhension souvent encore présent dans le document.

En 2022, nous avons décidé de revisiter et retravailler, en équipe, le projet pédagogique initial.

Les buts et objectifs visés étaient de requestionner et expliciter notre pratique, modifier ou supprimer ce qui n'est plus en lien avec notre philosophie et surtout d'inclure le groupe Multi-âge.

D'autres items que ceux préalablement abordés viendront renforcer le document au fur et à mesure de sa vie institutionnelle et de l'évolution du CVE Le Carrousel dans sa mission.

# L'accueil

## Le premier accueil

### DEFINITION

L'ACCUEIL EST LE MOMENT OÙ UN MEMBRE DU CVE REÇOIT  
INDIVIDUELLEMENT L'ENFANT ET SA FAMILLE

Avant tout accueil d'une famille au sein de l'institution, la direction prend contact avec chaque famille, explique le cadre institutionnel, les aspects réglementaires et contractuels, les objectifs pédagogiques visés par l'institution.

Les objectifs mentionnés ci-dessous concernent :

- ✓ Le premier entretien avant la période de familiarisation (adaptation) de l'enfant au CVE
- ✓ La période de familiarisation
- ✓ Les passages

### OBJECTIF DU PREMIER ACCUEIL

**Mettre en place des outils éducatifs permettant d'accompagner l'enfant et sa famille afin de s'inscrire dans un processus de séparation, de transition et d'adaptation à un nouveau lieu de vie.**

Pour répondre à cet objectif majeur, et avant l'arrivée de l'enfant dans le groupe, l'équipe va déterminer la personne de référence qui instaurera un climat de confiance et offrira une prise en charge garantissant la sécurité affective et répondant aux besoins de chaque enfant.

### RÔLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

Elle est la personne sur laquelle va reposer tout le processus d'accueil de l'enfant et des parents, et pour cela elle :

- ✓ Reçoit les parents pour un entretien, pour faire connaissance, à l'extérieur du groupe.
- ✓ Présente l'équipe éducative du groupe.
- ✓ Présente les habitudes, le fonctionnement et les valeurs du groupe.
- ✓ Planifie avec les parents et l'équipe la période de familiarisation qui peut selon le besoin de l'enfant durer deux semaines quel que soit le contrat définitif de l'enfant, ce, de façon progressive.
- ✓ Est l'interlocutrice privilégiée des parents pour tous les échanges allant au-delà des simples transmissions quotidiennes.
- ✓ Construit une relation basée sur la confiance afin de soutenir l'enfant dans sa découverte de la collectivité et par la suite l'aider à s'ouvrir aux autres adultes et enfants du groupe.
- ✓ Porte un regard spécifique sur l'enfant au sein du groupe et effectue régulièrement des observations à l'aide des grilles institutionnelles.
- ✓ Centralise les informations ainsi que les observations de ses collègues et réalise des bilans réguliers.
- ✓ Informe les parents qu'elle est à disposition pour des entretiens.

## LA PERIODE DE FAMILIARISATION / ADAPTATION

Lors du premier entretien, la personne de référence explique le sens et le déroulement du temps de la familiarisation / adaptation, explique son rôle, fait visiter l'institution et le groupe dans lequel l'enfant sera placé.

Elle présente les membres de l'équipe éducative présents et nomme les absents.

Durant cette première rencontre, la personne de référence complète avec les parents la feuille d'informations qui restera dans l'institution (rythme de l'enfant, personnes de contact, nourriture, éventuelles allergies ou intolérances, etc.).

Cette période de familiarisation / adaptation est destinée à l'enfant, à ses parents ainsi qu'à l'équipe éducative. Ce temps, qui se déroule à l'intérieur de l'institution, permet une prise de contact progressive entre tous les acteurs concernés.

Elle est importante pour instaurer un climat de confiance, apprendre à se connaître et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Le planning du temps de familiarisation est fixé par l'équipe éducative en concertation avec les parents. Elle se déroule de la manière suivante :

Le premier jour : entretien avec la personne de référence et 30 à 45 minutes dans le groupe

Le deuxième jour : enfant et parents sont accueilli dans le groupe pour une durée de 2h.

Lors de ce moment c'est le parent qui s'occupe de son enfant. La personne de référence, crée du lien avec le parent et l'enfant, pose des questions, observe, explique le fonctionnement du groupe ou de ce qui se passe dans le groupe (sur le moment).

Le troisième jour : enfant et parents sont accueilli dans le groupe pour une durée de 2h. Lors de ce moment la personne de référence « s'occupe » plus de l'enfant toujours sous la guidance du parent. La personne de référence commence à prendre le relais.

Le quatrième jour : accueil du parent et de l'enfant dans le groupe, 1ère séparation pour environ 2h.

Le cinquième jour : accueil de l'enfant sur une demi-journée maximum.

A l'issue de la demi-journée, la personne de référence fait le bilan de cette 1<sup>ère</sup> semaine, avec les parents. Si tout se passe bien pour l'enfant et le parent, l'enfant revient selon son horaire normal. Si l'enfant ou le parent est en difficulté, la période de familiarisation sera prolongée.

## SENS ET ORGANISATION DES PASSAGES

Les passages concernent les enfants qui changent de groupe au sein de l'institution, en fonction de leur âge et des places disponibles dans le nouveau groupe. Pour faciliter l'intégration, la direction veille à ce que plusieurs enfants changent de groupe en même temps. Les enfants qui intègrent le groupe Multi-âge restent jusqu'à ce qu'ils quittent le CVE dans ce groupe.

La personne de référence propose un entretien de départ aux parents. Lors de cette rencontre, elle fait un retour sur le parcours de l'enfant dans le groupe (aspects cognitif, social, moteur, etc.), présente le nouveau groupe et la nouvelle personne de référence qui participe à l'entretien si possible.

Lors du passage, la nouvelle personne de référence veille à mettre à jour, avec les parents, la feuille d'information de l'enfant.

Une personne de l'équipe éducative participe au colloque hebdomadaire du nouveau groupe, pour transmettre les informations importantes concernant l'enfant qui change de groupe (habitudes, régimes, réseau, etc.).

En fonction des places disponibles, les passages se déroulent à la rentrée d'août ou de janvier.

Cette période vise les mêmes objectifs que pour l'accueil d'un nouvel enfant au CVE.  
Afin de faciliter le passage de l'enfant dans son nouveau groupe, l'équipe organise une période d'adaptation progressive en juin /juillet ou en décembre.  
Elle accompagne, durant plusieurs semaines, les enfants, dans le futur groupe pour des moments de jeux, de découvertes, d'exploration des lieux qui vont permettre à l'enfant de créer des liens avec les adultes et enfants présents du nouveau groupe.

Dès le retour de l'enfant après les vacances, en principe l'enfant est accueilli dans son nouveau groupe. Toutefois, si cela est difficile pour lui, il peut retourner dans son ancien groupe et c'est l'équipe éducative qui l'emmènera un peu plus tard.

## L'accueil au quotidien et les retrouvailles

### DEFINITION

L'ACCUEIL ET LES RETROUVAILLES SONT LES MOMENTS PENDANT LESQUELS UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE REÇOIT INDIVIDUELLEMENT L'ENFANT ET SA FAMILLE

### OBJECTIFS

**Mettre en place des outils et des moyens éducatifs permettant d'accompagner l'enfant et sa famille dans le processus de séparation ou de retrouvailles au quotidien et offrir une prise en charge qui garantit la sécurité physique et affective de chaque enfant.**

Les lieux de vie du CVE sont ouverts au quotidien aux parents, qui doivent prendre le temps nécessaire pour accompagner et venir rechercher leurs enfants. En ce sens chaque parent est prié d'entrer dans la salle ou sur la terrasse.

Chaque enfant et sa famille sont reconnus dans l'institution de façon à favoriser leur intégration et appartenance au groupe.

Le CVE favorise un accueil individualisé, reste à l'écoute et s'adapte aux besoins de l'enfant et de ses parents dans les limites de la collectivité.

Les besoins et préoccupations des familles sont pris en compte avec respect et sans jugement.

Lors de la séparation et des retrouvailles, le rituel de l'enfant et de ses parents est respecté.

Des outils de communication internes (cahier, feuilles journalières, etc.) sont utilisés par les équipes en collaboration avec les parents et sont réajustés régulièrement.

La place de l'objet transitionnel (doudou) est pensée dans chaque groupe du CVE.

L'espace de vie est pensé, adapté en fonction du développement de l'enfant (cognitif, affectif et physique). Il est aménagé afin de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant.

La direction et l'équipe respectent les normes d'encadrement cantonales dictées par l'Office de l'Accueil de Jour de l'Enfance (OAJE)

# L'alimentation

## DEFINITION

L'ALIMENTATION EST LE MOYEN DE SUBVENIR À L'UN DES BESOINS PHYSIOLOGIQUES DE L'ENFANT ET LE REPAS EST UN MOMENT DE DÉCOUVERTE ET DE CONVIVIALITÉ

« Dans son attitude actuelle envers la nourriture, cet homme montre comment il était bébé »  
(D-W Winnicott)

## OBJECTIF

Mettre en place lors de tous les moments de repas, des outils et des moyens éducatifs répondant à un **besoin physiologique fondamental** et permettant d'amener l'enfant à la **découverte des goûts** et **l'éveil des sens**

Dès l'arrivée de l'enfant, lors du premier entretien avec l'équipe éducative, un partenariat s'établit avec les parents autour des habitudes alimentaires de l'enfant.

Pour les *bébés*, les *repas* sont proposés de manière individualisés offrant ainsi un temps très privilégié entre l'adulte et l'enfant. Le repas se déroule dans les bras, sur les genoux de l'adulte ou dans un transat. Progressivement, avec l'acquisition de la position assise, l'enfant pourra prendre son repas assis sur une chaise adaptée à sa taille puis réunis par petits groupes toujours accompagné par un adulte.

Les repas au CVE sont des moments de convivialité et de socialisation où l'enfant apprend à partager avec ses pairs. Il est aussi stimulé à la découverte de nouveaux aliments et encouragé à exprimer ses goûts et ses préférences.

Dans les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, l'adulte mange avec les enfants pour les soutenir dans leurs gestes, les aider à acquérir les règles de vie sociale et devenir de plus en plus autonome.

A chaque repas, les aliments sont présentés et nommés aux enfants et des activités autour de l'alimentation sont organisées régulièrement dans l'institution (ateliers cuisine, jeux sensoriels, etc.)

Au quotidien, la direction et l'équipe restent attentives aux besoins de l'enfant et dans ce sens elles reconnaissent et s'adaptent au rythme de l'enfant.

Dans les limites de la prise en charge en collectivité, l'équipe répond aux demandes particulières des parents.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire et sur la base d'un certificat médical, la direction met en place un protocole particulier en collaboration avec le chef de cuisine. Il sera également demandé au pédiatre de remplir le document du prestataire.

Un prestataire externe, sous la supervision d'une diététicienne, confectionne et livre les repas en liaison chaude.

La nourriture est adaptée aux besoins nutritionnels de l'enfant qui évoluent. Elle répond à l'équilibre alimentaire journalier en proposant une collation le matin, le repas de midi et des goûters variés, sains et équilibrés (protéines, féculents, légumes et produits laitiers).

Pour les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, le dessert fait partie intégrante du repas.

Dans le groupe des bébés, l'horaire des repas varie selon le besoin et le rythme de l'enfant. Jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge d'un an, seuls les aliments introduits à la maison sont donnés à l'enfant. Dès que l'enfant a 1 an, l'équipe, en prévenant les parents, lui propose une alimentation diversifiée. Pour les groupes des Trotteurs, et Grands, les repas sont proposés à des heures régulières.

Dans le groupe Multi-âge, l'équipe éducative s'adapte aux besoins et à l'âge des enfants en proposant deux temps de repas bien distincts à des horaires décalés.

L'eau est la boisson privilégiée sauf exception lors des anniversaires ou de fêtes particulières au CVE.

Le CVE soutient l'allaitement maternel ; un espace est aménagé dans la salle de vie de la nurserie ou hors du groupe pour les mamans qui le souhaitent.

Le CVE fête l'anniversaire de l'enfant. En concertation avec l'équipe, les parents qui le souhaite peuvent amener un gâteau ou autres friandises.

# Le sommeil

## DEFINITION

LE SOMMEIL EST UN BESOIN PHYSIOLOGIQUE FONDAMENTAL INDISPENSABLE  
À LA RÉCUPÉRATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE

« La durée du sommeil nécessaire à chacun est d'environ...encore 5 minutes de plus »  
(Max Kauffman)

« Les rêves sont la littérature du sommeil »  
(Jean Cocteau)

## OBJECTIFS

**Mettre en place des outils et des moyens éducatifs permettant à l'enfant de se reposer pour récupérer physiquement et psychologiquement**

Dans le groupe des bébés, l'équipe éducative met tout en œuvre pour respecter le rythme de sommeil de l'enfant.

Dans les autres groupes, le temps de repos est proposé à la fin du repas de midi. Toutefois les équipes éducatives respectent les besoins de chaque enfant et proposent des temps de repos si l'enfant montre ses signes de fatigue à d'autres moments de la journée.

Dans le groupe Multi-âge le temps de repos est proposé en deux temps, en premier les petits qui sont ensuite rejoints par les plus grands.

Dans tous les groupes, les temps de repos sont proposés dans un lieu confortable et sécurisé.

La literie est adaptée en fonction de l'âge de l'enfant (lit fermé, couchette, drap, sac de couchage ou couverture).

L'ensemble des équipes éducatives apprend à repérer les signes de fatigue que montre l'enfant et à en tenir compte.

Des échanges réguliers avec les parents vont permettre à l'équipe de s'adapter aux rythmes, aux rituels d'endormissement et de réveil.

Dans la limite de la prise en charge en collectivité, le rituel de couchage est respecté (doudou, sucette, présence de l'adulte, etc.).

Lors de l'endormissement, l'enfant est accompagné par l'équipe éducative et il apprend au fur et à mesure à respecter le repos des autres enfants.

Pour garantir la sécurité affective et physique, une personne est présente dans la salle de sieste, et un « babyphone » est en fonction dans les dortoirs du groupe des bébés.

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité affective et physique de l'enfant.

Les équipes éducatives peuvent proposer aux parents de co-remplir des feuilles de rythme de sommeil pour faire le lien entre la maison et le CVE et assurer un suivi individualisé.

Des feuilles journalières sont remplies par les équipes éducatives pour les transmissions quotidiennes aux parents et le suivi des temps de repos dans l'institution.

Dans tous les groupes un temps de repos est proposé. Toutes les conditions sont réunies afin que l'ambiance soit calme et détendue pour que l'enfant se sente en sécurité.

Dans les groupes des Bébés, Trotteurs, Multi-âge et Grands, la salle de sieste est assombrie sans pour autant aller vers une obscurité totale.

L'équipe éducative ne réveille pas l'enfant. Elle respecte le temps de repos de l'enfant ; toutefois, dans les groupes Trotteurs, Multi-âge et Grands, après 2h30 de repos l'équipe ouvre les stores pour que les enfants se réveillent tranquillement.

Les demandes des parents et/ou les difficultés rencontrées par l'enfant sont discutées en équipe et/ou avec la direction, lors des colloques hebdomadaires de groupe. A l'issue du colloque, un retour sera fait aux parents.

Un suivi du rythme et des habitudes de chaque enfant est assuré lors de son passage dans le groupe suivant.

# Les soins

## DEFINITION

LES SOINS SONT LES ACTES ET SITUATIONS VISANT À MAINTENIR L'HYGIÈNE CORPORELLE,  
LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ

*« Notre corps est la barque qui nous portera jusqu'à l'autre rive de l'océan de la vie.*

*Il faut en prendre soin »*

(Swami Vivekananda, philosophe indien)

## OBJECTIF

Les objectifs mentionnés concernent tous les moments de change, lavage des mains, brossage des dents, apprentissage de la propreté, mouchage et désinfection du matériel.

**Mettre en place des outils éducatifs permettant de garantir à l'enfant une bonne hygiène corporelle, l'amener à prendre soin de lui, développer une image de soi positive, préserver sa santé et prévenir les maladies et épidémies.**

Les besoins de chaque enfant sont pris en considération. L'équipe du CVE observe et est attentive aux manifestations physiques et aux changements de comportement que montre l'enfant.

Ces moments de soins sont considérés comme des moments privilégiés avec l'enfant qui est respecté en tant que personne en lui assurant un climat d'échange, de confiance réciproque et de non jugement. Considérant les soins comme faisant partie de l'éveil sensoriel, de la construction de « l'estime de soi » et de l'acquisition du schéma corporel, l'équipe du CVE sensibilise l'enfant à la connaissance de son propre corps et au corps de l'autre. L'enfant est invité, dès qu'il en est capable, à devenir acteur de ses soins.

L'équipe respecte les habitudes culturelles et familiales dans la limite de la collectivité. Des outils sont mis en place dans les groupes (feuille journalière, etc.) qui sont utilisés comme moyens de communication pour l'équipe et d'échanges avec les parents. Les parents doivent transmettre à l'équipe toute information utile concernant la santé de leur enfant pour assurer une prise en charge de qualité.

Les objets ainsi que le matériel à disposition des enfants sont désinfectés selon le protocole mis en place dans chaque groupe.

Lors de l'administration de traitements dans l'institution, un partenariat s'établit avec les parents au travers d'un protocole institutionnel.

# Le jeu

## DEFINITION

LE JEU EST L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENFANT ; C'EST UN BESOIN FONDAMENTAL UTILE À SON DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL

*« Le jeu est le travail de l'enfant »*  
(R. Château)

*« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend par ce qu'il joue »*  
(J. Epstein)

## ACTIVITES ET JEUX LIBRES

Concerne les jeux et activités libres qui se déroulent pendant l'accueil du matin, après ou en même temps qu'une activité structurée, après la sieste et lors des départs. Le matériel est mis à disposition par l'adulte, choisis et investis par l'enfant comme il le souhaite, sans attente de résultat.

## ACTIVITES ET JEUX STRUCTURES

Concerne les activités ou jeux proposés en petits ou grands groupes, pensés et animés par l'adulte à différents moments de la journée. Ils se déroulent dans la salle de vie ou dans un autre espace (extérieur, bibliothèque, etc.).

## OBJECTIFS

Le jeu doit permettre à l'enfant de découvrir, d'explorer et d'appréhender le monde qui l'entoure. Il doit aussi favoriser ses expériences et ses apprentissages tant au niveau cognitif, moteur que sensoriel. Le jeu va contribuer à développer chez l'enfant son imagination et sa créativité et permettre la construction et le renforcement de l'estime de soi (affectif). A travers le jeu, l'enfant va devenir de plus en plus autonome, il va apprendre à apprivoiser ses émotions. Le jeu est un vecteur de partage, de socialisation, il favorise les échanges et le développement du langage

### Dans tous les espaces et dans tous les groupes

Un matériel adapté aux besoins de l'enfant est mis à sa disposition, favorisant ainsi les domaines de développement Cognitif, Affectif, Moteur et Sensoriel (CAMS).

L'aménagement de l'espace est pensé pour garantir la sécurité physique et affective de tous les enfants. Des espaces bien définis (coins jeux symboliques, lecture, moteur, etc.) vont permettre à l'enfant de se centrer sur ce qu'il fait.

L'enfant fait des choix, prend des décisions et des initiatives : c'est le développement de l'autonomie. L'enfant a la possibilité de découvrir, d'expérimenter et de créer sans attente de résultat de la part de l'adulte. En jouant, l'enfant apprend et développe de nouvelles compétences.

Des jeux sont proposés ; l'enfant est libre de jouer ou pas. L'enfant a le droit de ne rien faire !!!

En jouant, l'enfant se socialise ; il intègre petit à petit les règles et les consignes. A travers le jeu, l'enfant apprend à prêter, à partager, à écouter, à exprimer ses besoins, ses émotions et à respecter les autres.

A travers le jeu, l'enfant crée des liens avec les adultes et les enfants et, ainsi, trouve une place au sein du groupe.

Lors des situations de jeux, l'enfant « organise le monde » et établit un rapport entre les choses. Il entre dans le domaine imaginaire, dans le domaine du raisonnement et développe des rapports sociaux.

Utilisation de l'observation comme moyen de connaître, reconnaître et comprendre les besoins de l'enfant.

## Jeux et activités libres

Pour favoriser les jeux autonomes de l'enfant, les coins sont délimités, visibles et ouverts afin que l'enfant puisse jouer librement tout en permettant à l'équipe éducative d'avoir une vision globale de la salle et permettre une interaction entre les adultes et les enfants. Les adultes soutiennent l'enfant par la parole et/ou le regard.

L'adulte doit être présent dans les moments de jeux libres. Il accompagne l'enfant qui en a besoin (à l'intérieur comme à l'extérieur), veille à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe. Par sa présence discrète mais active, il soutient le jeu des enfants jusqu'à ce que la dynamique se termine d'elle-même ou que l'organisation impose la fin du jeu.

Dans le jeu libre, seules les règles de sécurité et de vie en société sont prises en compte afin de ne pas entraver la pensée créative de l'enfant.

## Jeux et activités structurés

Ces jeux visent des objectifs spécifiques (découverte de nouvelles textures, matériels, éveil culturel, développement moteur, etc.), les activités et jeux structurés sont proposés en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins et ses capacités.

Pour favoriser le recentrage et la concentration de l'enfant, l'équipe privilégie les activités structurées en petits groupes. Dans le groupe Multi-âge, l'équipe favorise des jeux ou activités différenciées pour les petits et les grands. Lors des mêmes jeux ou activités, les consignes sont différenciées et adaptées au développement et capacité de l'enfant.

## Aménagement et matériel

- ✓ Le matin, l'équipe aménage l'espace en fonction des intérêts et des besoins des enfants
- ✓ Les jeux et jouets qu'ils peuvent utiliser librement sont mis à la hauteur de l'enfant afin qu'il puisse choisir seul
- ✓ La quantité de jeux disponibles est réfléchi de manière à créer un environnement stimulant mais non dispersant
- ✓ En fonction de l'âge de l'enfant, l'équipe le sensibilise progressivement à rester avec les jeux dans le coin initialement délimité (ex : la casserole peut devenir un chapeau mais reste au coin dinette)

# Développement durable

## DEFINITION

GESTES SIMPLES REALISES AU QUOTIDIEN POUR PROTEGER LA PLANETE

*« Les petits gestes d'aujourd'hui feront les grands changements de demain »*  
(Anonyme)

L'équipe éducative est consciente de l'importance de la transmission des écogestes aux adultes de demain et la manière de consommer est réfléchié dans l'ensemble de l'institution.

Pour assurer une continuité dans tous les groupes, les projets concernant le développement durable sont discutés en colloque institutionnel et soutenus par la direction

## OBJECTIFS

**Mettre en place des outils et moyens éducatifs permettant d'accompagner l'enfant à respecter l'environnement et le sensibiliser au développement durable.**

Dans tous les groupes des jeux et activités sont proposés avec du matériel de récupération. L'équipe organise la récupération et le tri des déchets et invite les enfants à y participer selon l'âge ou le développement de l'enfant.

Régulièrement des supports pédagogiques tels que livres, histoires kamishibai, etc. sont utilisés afin de sensibiliser l'enfant au développement durable et aux écogestes simples et quotidiens pour respecter l'environnement.

## Conclusions et remerciements

Un Projet pédagogique reste le reflet de l'instant présent du fonctionnement de l'institution et son approche doit clairement s'inscrire dans une pratique de remise en question permanente de la part du personnel éducatif du CVE Le Carrousel.

Il doit permettre de démarrer sa vie « pédagogique réflexive » après plus de 40 ans d'existence.

Nous espérons que les différents aspects, thèmes et pratiques éducatives abordés dans ce document puissent vivre, évoluer et suivre l'air du temps et adopter les nouveaux courants pédagogiques spécifiques à l'accueil de l'enfant et son évolution sociétale.

Ce document se veut par conséquent un document non exhaustif tant dans sa forme que dans son fond.

C'est ici l'occasion de remercier en particulier toutes les personnes du groupe « projet pédagogique » pour tout ce temps passé à :

- ✓ réfléchir,
- ✓ lire,
- ✓ noter,
- ✓ re-noter,
- ✓ proposer
- ✓ questionner
- ✓ changer,
- ✓ relire,
- ✓ rechanger,
- ✓ partager

Merci aussi, pour leur investissement, à tous les membres de l'équipe éducative, ainsi qu'au président du comité qui ont contribué de près ou de loin à son élaboration.

Julia Burette et Marie-Christine Jotterand  
*Co-Directrices du CVE Le Carrousel*

